

propos tenus fréquemment par des députés qui n'ont pas eu d'expérience dans la conduite des affaires municipales, du moins à en croire le Guide parlementaire. Nous devrions, je pense, oublier un peu l'emplacement de la Gare Union et les nids de poules.

M. Peters: C'est bien difficile, car nous ne pouvons les éviter en voiture.

M. Francis: Nous entendons ce refrain chaque printemps. Le député devrait l'enregistrer sur disque, nous l'amener ici et nous le faire jouer.

M. Peters: Nous devons passer par là chaque année.

M. Francis: A mon avis, la planification des grandes artères serait une des questions à étudier au sein d'une commission de planification, et elle devrait recevoir la priorité. Il est manifeste que la ville d'Ottawa a besoin d'une nouvelle route d'accès à l'aéroport. Pas besoin de grand examen ni de bureau d'études pour savoir qu'il y a quelque chose à faire. Cela saute aux yeux. Ce qui saute aussi aux yeux, c'est que de grands problèmes existent aussi du côté de Hull. Dans tout ce secteur, le trafic est congestionné aux heures de pointe.

Mais nous devons nous poser d'autres questions encore plus fondamentales que celles-là et relativement simples. Celles-ci, par exemple: Quel genre de collectivité allons-nous créer? Quel sera le rôle des transports publics au sein de cette collectivité? Quel sera le rôle des transports privés? Comment incitera-t-on les gens à se déplacer comme nous le voulons et comme le veulent certains urbanistes afin de créer des zones de densité en plein cœur de la capitale nationale? Je prie les députés de nous dispenser ce printemps des tirades habituelles sur leur compétence en administration municipale et sur les déplorable nids de poules.

Il est temps, à mon avis, que les députés considèrent le problème plus vaste de l'établissement d'une région de la capitale nationale, celui de la création d'instruments qui permettent une planification de longue haleine, celui de la collaboration fédérale-provinciale, celui de l'instauration d'une neutralité qui permettrait à l'esprit qui a semblé exsuder de la Conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière de se traduire en quelque chose de plus concret.

• (5.10 p.m.)

J'espère que les députés penseront comme moi que la création de la nouvelle capitale

[M. Francis.]

fédérale envisagée exige, en priorité, l'établissement d'un service de planification qui devra respecter le caractère national bilingue de la capitale, comprenant deux villes, deux provinces, deux langues, différentes lois en matière d'enseignement, etc.. C'est cela le Canada; voilà la capitale que, de toute évidence, nous sommes résolus à fonder. Forçons les instruments essentiels à l'exécution de ce projet.

M. Frank Howard (Skeena): Après avoir entendu la dissertation quasi poétique du parrain de ce bill, je suis un peu gêné d'en revenir aux faits. Ce bill ne fait que confirmer le vieil adage: l'habit ne fait pas le moine, car malgré son titre ronflant et son bel énoncé et malgré les observations bien tournées de celui qui le parraine, peu importe que la Chambre adopte le bill ou le rejette, il ne servirait absolument à rien. Le bill n'a aucun mordant; il n'autorise rien du tout; il ne prévoit aucun financement et tous ceux qui feraient partie de ce Bureau ne seraient là que pour la forme.

Je dois dire, à l'honneur de mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qu'il a décelé dans le bill des points que je n'aurais pas remarqués. Même la construction de l'article 1 est incorrecte du point de vue de la grammaire, car cette disposition ne se compare pas comme elle le devrait à la même disposition dans la version française. Donc, même le libellé du bill permet certaines critiques. Je ne m'en inquiète pas, car, à mon avis, le bill est sans valeur. Il peut certes permettre à son parrain de dire quelles sont les mesures à prendre mais, comme stimulant à l'action, il n'est guère plus qu'une feuille de papier. Mon collègue s'en rend compte, j'en suis persuadé. Je ne m'oppose pas à ce qu'il profite de l'occasion pour nous dire ce qui d'après lui devrait se faire, loin de là. Je dis simplement que l'adoption du bill n'aurait aucun sens. L'honorable député le sait très bien; de fait, il l'a dit dans ses notes explicatives.

J'ai trouvé intéressant que le député parle de certains, dont moi, sans doute, qui n'ont aucune expérience des conseils municipaux et des municipalités. Je n'ai pu m'empêcher de me souvenir que le député avait déjà été membre du bureau des commissaires de la ville d'Ottawa. Évidemment, il aurait dû appliquer la vaste expérience qu'il a acquise dans la bonne ou la mauvaise administration des municipalités, selon le cas, à la rédaction de sa mesure pour qu'elle ait un certain sens,